

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2021

---

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3971)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 114

présenté par  
Mme Rist

-----

### ARTICLE 2 QUINQUIES AA

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« toute assurée ou ayant droit enceinte »,

les mots :

« l'assurée ou l'ayant droit ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.